



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2022-2023

JM/LW

P.V. ENEJER 15

**Commission de l'Education nationale, de l'Enfance, de la Jeunesse,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Procès-verbal de la réunion du 15 mars 2023

Ordre du jour :

- 1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 11, 23 et 25 janvier 2023 ainsi que du 1^{er} février 2023**
- 2. Echange de vues avec les représentants de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire**
- 3. Divers**

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Simone Asselborn-Bintz, M. Gilles Baum, Mme Djuna Bernard, Mme Tess Burton, Mme Myriam Cecchetti, Mme Francine Closener, Mme Martine Hansen, Mme Carole Hartmann, M. Fred Keup, M. Claude Lamberty, Mme Josée Lorsché, Mme Octavie Modert remplaçant M. Paul Galles

M. Alex Folscheid, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Manuel Achten, M. Mirko Mainini, M. Paul Schmit, M. Jean-Marie Wirtgen, de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Paul Galles, M. Max Hengel, M. Georges Mischo,

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

*

Présidence : M. Gilles Baum, Président de la Commission

*

1. Adoption des projets de procès-verbal des réunions des 11, 23 et 25 janvier 2023 ainsi que du 1^{er} février 2023

Les projets de procès-verbal susmentionnés sont adoptés.

2. Echange de vues avec les représentants de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

Le Président de la Commission, M. Gilles Baum (DP), donne la parole au représentant de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (ci-après « OEJQS »), qui présente les grandes lignes du rapport thématique « Orientations en vue d'une réduction de l'impact des inégalités sociales dans le système éducatif », pour le détail duquel il est renvoyé au document figurant en annexe du présent procès-verbal.

Force est en effet de constater que le système éducatif luxembourgeois est inéquitable par rapport au contexte socio-économique, migratoire et linguistique dans lequel évoluent les élèves. Les grandes différences de performance entre les élèves de différentes origines apparaissent très tôt dans leurs parcours scolaires (à partir du cycle 2), et ce constat se confirme avec persistance depuis au moins vingt ans déjà. Sous l'effet du développement sociétal et malgré des actions prises pour le pallier, le « *social gap* » (l'écart de performance entre élèves socialement favorisés et élèves socialement défavorisés) continue toujours de se creuser. Il va donc de soi que l'OEJQS a intégré les inégalités scolaires et l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation parmi ses priorités.

Afin d'agir contre les inégalités scolaires d'origine sociale, l'OEJQS recommande de cibler en priorité les champs d'action des ressources de l'enseignement, du curriculum et du rapprochement avec l'éducation non formelle. Dans une perspective d'intervention précoce, il est proposé de porter l'attention aux actions à mener au niveau de l'enseignement fondamental.

Concernant les ressources de l'enseignement, le rapport précité fournit une analyse approfondie du contingent et de l'indice social, qui sont jugés utiles et nécessaires, mais insuffisants pour lutter contre les inégalités sociales. Alors que le mécanisme combiné du contingent et de l'indice social a globalement rempli les objectifs définis lors de son introduction, à savoir d'instaurer une équité distributive de répartition des ressources de l'enseignement entre les communes, il s'avère mal adapté aux petites écoles, peu flexible et insuffisant pour tenir compte des besoins effectifs d'écoles amenées à gérer les populations scolaires les plus défavorisées. La diversification croissante de la population scolaire et l'élargissement du « *social gap* » engendrent certes un besoin supplémentaire de ressources, mais nécessitent d'abord un meilleur ciblage sur les élèves défavorisés, dans un esprit de discrimination positive. Outre cette allocation ciblée des ressources de l'enseignement, l'OEJQS plaide en faveur d'une standardisation des équipements scolaires les plus importants, notamment informatiques.

L'OEJQS se prononce par ailleurs en faveur d'une communication aux communes des indices sociaux par établissement scolaire, ceci afin de prolonger au niveau local l'effet de discrimination positive représentée par l'indice social au niveau national. Par ailleurs, la mise en place de programmes d'appui et de soutien spécifiques dédiés aux élèves issus de contextes défavorisés doit être rendue plus contraignante et leur mise en œuvre doit être garantie.

L'OEJQS plaide en faveur d'un renforcement du rôle des présidents des comités d'école en matière de développement scolaire, notamment en ce qui concerne la supervision de la mise en œuvre des mesures mises en place et l'évaluation du degré d'atteinte des objectifs fixés.

L'Observatoire propose de réfléchir à l'opportunité de mettre en place des directions d'école dans les établissements scolaires avec des effectifs d'élèves très élevés ou affichant un indice social particulièrement critique.

Finalement, l'OEJQS recommande l'élaboration d'un programme de soutien spécifiquement dédié aux établissements scolaires exposés en raison de la composition de leur population scolaire, dans le cadre duquel les écoles concernées pourraient bénéficier d'un complément de ressources en sus du contingent et du complément liés à leur indice social.

Concernant le curriculum, l'OEJQS recommande une harmonisation de la définition des socles de compétences et l'élaboration des programmes à travers les cycles des différents ordres d'enseignement. Il préconise une approche pédagogique basée sur la différenciation interne (« Binnendifferenzierung ») au niveau des cours, et juge utile de combiner l'évaluation des écoles internationales publiques avec la réforme du curriculum national. Il serait finalement judicieux pour le système éducatif luxembourgeois dans son ensemble de mettre sur pied une structure faîtière nationale pour le développement des curricula, qui garantirait leur flexibilité aux divers types d'établissement (écoles publiques avec programme national et écoles internationales publiques), tout en définissant des valeurs et objectifs communs.

Concernant l'éducation formelle et non formelle, l'OEJQS estime qu'il serait judicieux, compte tenu du développement quantitatif et qualitatif des services d'éducation et d'accueil, et dans l'intérêt supérieur des enfants et de leurs familles, de mener une réflexion quant à l'instauration d'un droit à un encadrement à journée continue et assurer sa promotion active auprès de la population défavorisée. Une telle approche permettrait un changement de perspective axée sur les bénéficiaires, aiderait à surmonter les obstacles d'ordre pratique existant encore et pourrait aussi prendre en compte le projet annoncé d'une offre généralisée d'aide aux devoirs.

L'entrée à l'école représente un vecteur intéressant pour abolir les barrières et pour établir un partenariat équilibré, voire une offre intégrée autour de l'enseignement précoce, le cycle 1 et la maison relais. Il est de ce fait nécessaire de rendre l'enseignement précoce plus attractif en éliminant les barrières encore existantes, notamment en ce qui concerne les heures de classe et la coordination avec les structures d'éducation et d'accueil. Dans ce contexte, il importe de promouvoir une offre intégrée d'éducation et d'accueil se basant sur la coopération des équipes éducatives et le rapprochement des approches pédagogiques. Une coordination méthodologique et pédagogique doit continuer à s'établir, portant sur des objectifs communs, surtout en matière de langues, et sur la mise en place de mesures d'appui. Le partenariat devrait également porter sur un travail commun et coordonné avec les parents.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- Mme Francine Closener (LSAP) demande des précisions au sujet de la recommandation de l'OEJQS concernant la communication aux communes des indices sociaux par établissement scolaire. Le représentant de l'OEJQS explique que tant le contingent que l'indice social constituent la base de la répartition des ressources de l'enseignement aux communes, mais sont insuffisants pour lutter efficacement contre les inégalités sociales. L'orateur plaide en faveur d'une communication plus ouverte autour de cet indice, afin d'éviter toute stigmatisation et polémique sur les écoles qui en bénéficient. Il importe en effet que les autorités communales décident en connaissance de cause de l'attribution du personnel mis à leur disposition aux différents établissements scolaires qui tombent dans leur champ de compétence. Dans ce contexte, le représentant ministériel souligne que l'expérience acquise depuis l'introduction du contingent et des indices sociaux montre que ces derniers ne sont pas des outils adéquats pour lutter contre les inégalités sociales, de même qu'une réduction des tailles de classe n'améliore pas les chances des élèves les plus défavorisés. C'est pour cette raison que le

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a adopté une approche ciblée, orientant les ressources en personnel enseignant et encadrant plus particulièrement vers les élèves qui en ont le plus besoin. Evoquant dans ce contexte l'instituteur spécialisé dans la prise en charge des élèves à besoins spécifiques, l'orateur estime qu'un dispositif similaire pourrait être envisagé pour soutenir les élèves socialement défavorisés. D'une manière générale, l'orateur estime que les autorités communales jouent un rôle primordial dans la lutte contre les inégalités sociales en milieu scolaire, puisqu'elles seules disposent des connaissances approfondies du contexte local dans lequel sont ancrés les établissements scolaires sous leur responsabilité, connaissances qui ne se reflètent souvent pas dans les données mises à disposition pour le calcul de l'indice social. Prenant note de ces explications, Mme Myriam Cecchetti (« déi Lénk ») explique que la prévisibilité constitue un facteur important en matière de lutte contre les inégalités à l'école. La présence d'élèves issus de milieux défavorisés ou à besoins éducatifs spécifiques est un facteur connu d'avance par les autorités publiques, que l'on pourrait aborder de manière proactive en mettant à disposition les ressources en personnel nécessaires pour accompagner ces élèves tout au long de leur scolarité.

- Mme Josée Lorsché (« déi gréng ») pose la question de savoir si les comités d'école ne sont pas mieux outillés à décider de l'attribution du contingent. Contrairement aux conseils communaux et échevinaux, ils ont une bonne compréhension des défis auxquels sont exposés les établissements scolaires sous leur responsabilité. Le représentant ministériel explique que cette façon de procéder fait ses preuves dans les écoles disposant d'équipes pédagogiques engagées et motivées d'œuvrer ensemble dans l'intérêt des élèves les plus faibles, mais montre ses limites dans les cas où un tel esprit d'équipe fait défaut et où l'attribution du contingent se fait selon le seul critère de la taille des classes. Tenant compte de cette situation, il convient de mener à moyen terme une discussion de fond sur les attributions des autorités communales en matière d'organisation scolaire, dans le but de renforcer leur rôle en la matière, conformément à l'esprit inhérent de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental.

- Mme Francine Closener (LSAP) pose la question de savoir comment l'éducation précoce pourrait être davantage promue auprès de la population défavorisée. Les représentants de l'OEJQS, tout en soulignant que l'Observatoire ne plaide en aucun cas en faveur d'une éducation précoce obligatoire, estiment qu'il s'agit d'un travail de longue haleine auprès de la population défavorisée qu'il convient de mieux informer des avantages de l'éducation précoce. Il importe également de mieux impliquer les parents dans le parcours scolaire de leurs enfants, et ceci dès le plus jeune âge. Dans ce contexte, Mme Simone Asselborn-Bintz (LSAP) et Mme Diane Adehm (CSV) donnent à considérer que l'éducation précoce constitue un désavantage pour les parents à la recherche d'une prise en charge à journée continue pour leurs enfants, en ce qu'elle n'offre pas d'accueil en dehors des horaires scolaires. Il s'avère également que de nombreux parents optent en faveur d'un accueil en crèche, considérant ce modèle de prise en charge plus avantageux du point de vue financier. Le représentant ministériel dit avoir conscience de telles réflexions. C'est pour cette raison que le dispositif de participation de l'Etat à l'accueil non formel des enfants est conçu de façon à ce que les deux modèles de prise en charge soient subventionnés à part égale.

- Plusieurs intervenantes soulèvent des questions au sujet de la responsabilité des communes en matière de mise à disposition d'infrastructures pour l'éducation non formelle. Dans ce contexte, le représentant ministériel explique que, malgré des subventions financières considérables mises à disposition par le Ministère pour inciter les communes à investir dans la construction de telles structures, de nombreuses communes se montrent réticentes à se lancer dans de tels projets, de sorte que le Ministère envisage la location ponctuelle de bâtiments mis à disposition pour l'accueil et l'encadrement de la petite enfance. Face à ces réticences, il convient de mener des réflexions à long terme au sujet du partenariat entre l'Etat et les communes dans le domaine de l'éducation formelle et non formelle. Citant l'exemple du

« Kannercampus Belval », Mme Simone Asselborn-Bintz (LSAP) donne à considérer qu'une intégration des infrastructures de l'éducation formelle et non formelle pourrait s'avérer bénéfique pour lutter contre les inégalités scolaires.

- Mme Martine Hansen (CSV) demande des précisions au sujet de la recommandation de l'OEJQS concernant le renforcement du rôle du président du comité d'école. Le représentant de l'Observatoire explique que, dans la perspective du développement de la qualité scolaire, il importe de renforcer les responsabilités des présidents des comités d'école au niveau local et des directions régionales en tant que niveau de gestion intermédiaire, afin d'établir une chaîne de décision permettant de décliner les objectifs de l'enseignement du niveau national, c'est-à-dire à partir du Ministère, jusqu'au sein de chaque classe d'école.

- Mme Martine Hansen (CSV) et Mme Josée Lorsché (« déi gréng ») souhaitent obtenir de plus amples informations au sujet de la recommandation de l'Observatoire en matière de standardisation des équipements scolaires les plus importants, notamment informatiques. Le représentant de l'OEJQS explique que les grandes disparités existant actuellement au niveau communal en matière d'équipement informatique renforcent les inégalités sociales et ne sont guère justifiables, de sorte qu'il faut réfléchir à un concept global concernant l'enseignement des compétences du 21^e siècle, qui va au-delà de la discussion sur la responsabilité du financement de l'acquisition du matériel informatique.

- En réponse à une question de Mme Martine Hansen (CSV), le représentant de l'Observatoire explique qu'en matière d'accessibilité de l'éducation non formelle, la seule source de données fiable à ce stade sont les données relatives au chèque-service accueil structurées suivant les catégories de revenu des parents. Afin d'obtenir une meilleure compréhension des catégories de la population enfantine fréquentant les différents types d'offres parascolaires, il serait intéressant de développer un projet comparable au projet « EsicS » (évaluation du système d'indicateur social appliqué au contingent du personnel scolaire) pour l'éducation non formelle.

- Mme Francine Closener (LSAP) se renseigne sur l'impact des recommandations formulées par l'OEJQS sur les lignes directrices de la politique éducative élaborée par le Ministère. Le représentant ministériel explique que l'Observatoire national de la qualité scolaire, qui a fusionné en 2022 avec l'Observatoire national de l'enfance et de la jeunesse, a été créé dans l'objectif de fournir une contribution à une discussion objective sur la qualité scolaire. Alors que l'Observatoire et le Ministère ne partagent pas toujours un même point de vue sur les problèmes qui se posent dans le système éducatif, cette diversité des idées permet de faire avancer le débat au sujet du développement du paysage scolaire.

- Répondant à une question de Mme Francine Closener (LSAP), le représentant ministériel explique que le LUCET (« Luxembourg Centre for Educational Testing ») présentera fin mai 2023 les résultats de l'évaluation des écoles publiques internationales.

*

Le représentant de l'OEJQS donne un aperçu de la brochure « Synthèse des recommandations de l'Observatoire », qui résume les recommandations formulées par l'Observatoire national de la qualité scolaire dans ses différents rapports émis depuis 2020, tout en les alignant sur le cadre de référence de la qualité scolaire.

Faute de temps, il est convenu de poursuivre l'échange de vues avec les représentants de l'OEJQS lors de la prochaine réunion de la Commission, prévue le 29 mars 2023.

3. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Annexe

Présentation *PowerPoint* : Présentation de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

Luxembourg, le 20 mars 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact



oejas

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

Présentation de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

Chambre des Députés, 15 mars 2023





Ordre du jour

- 1. Présentation de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS)**
 - Présentation: 20 min.
 - Discussion: 10 min.
- 2. Rapport thématique « Orientations en vue d'une réduction de l'impact des inégalités sociales dans le système éducatif »**
 - Présentation: 20 min.
 - Discussion: 10 min.
- 3. Rapport thématique « L'entrée à l'école – Analyse de la situation scolaire actuelle et état des lieux de la recherche »**
 - Présentation: 20 min.
 - Discussion: 10 min.
- 4. Présentation de la brochure « Synthèse des recommandations de l'Observatoire »**



Présentation de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS)

- Création de l'Observatoire
- Missions de l'Observatoire
- Domaines prioritaires existant avant 2022
- Deux rapports thématiques publiés en 2022
- Nouveaux domaines prioritaires développés pour 2023
- Publications planifiées pour 2023



oejas

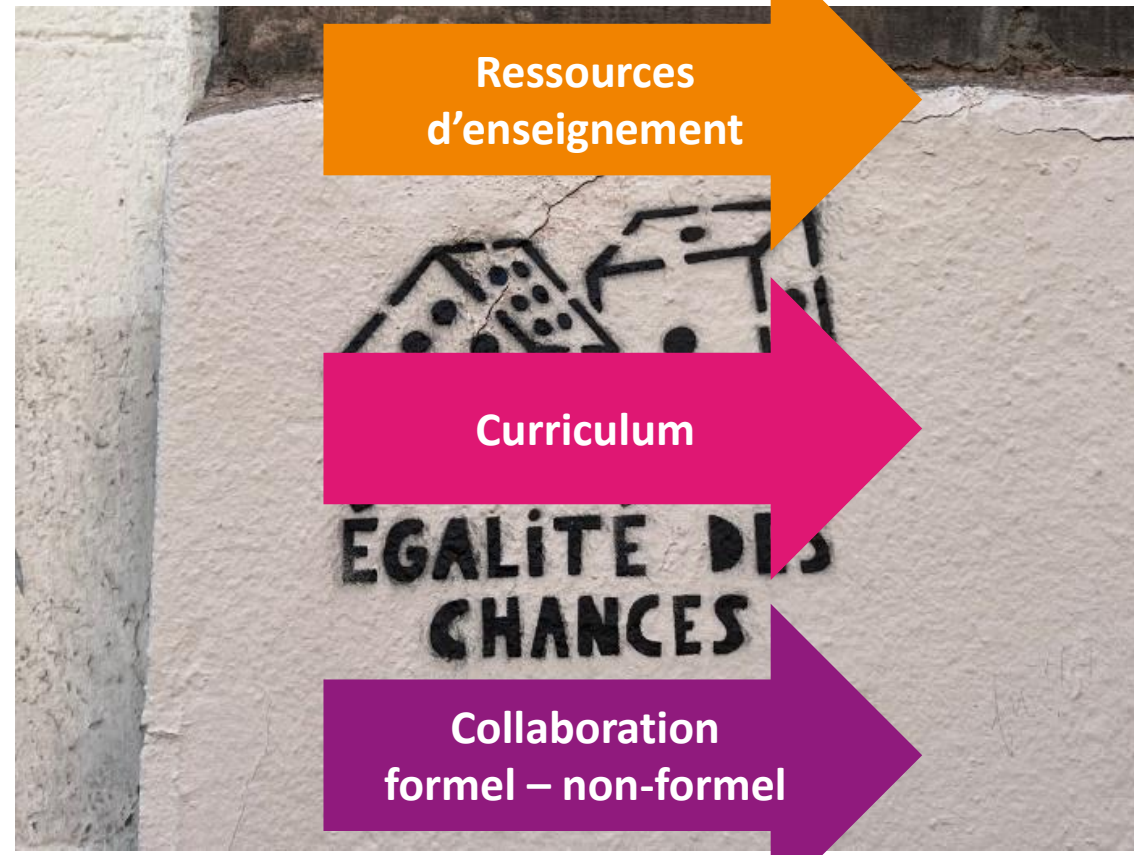
OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

Présentation - Rapport thématique « Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif »

Chambre des Députés - 15 mars 2023

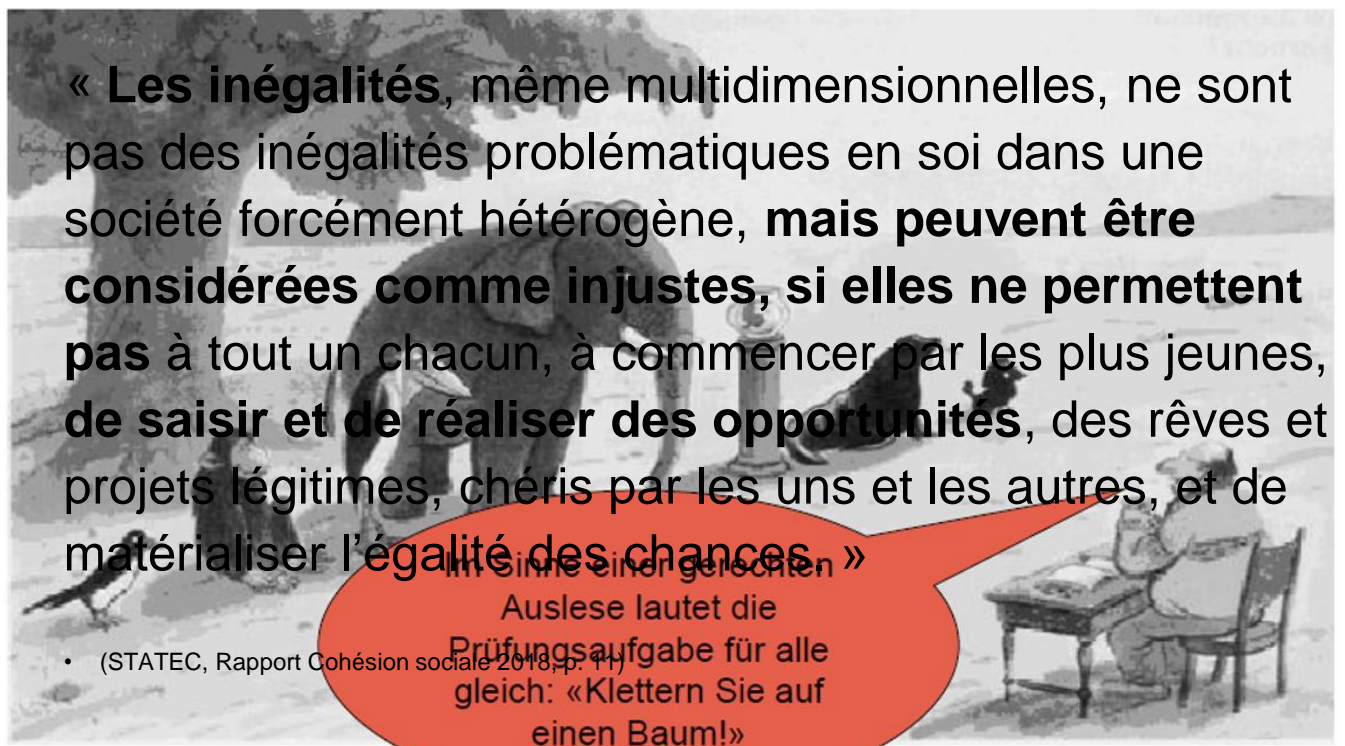


**ORIENTATIONS POUR
UNE RÉDUCTION
DE L'IMPACT DES
INÉGALITÉS D'ORIGINE
SOCIALE DANS LE
SYSTÈME ÉDUCATIF**





Une vision d'égalité ou d'équité ?



« **Les inégalités**, même multidimensionnelles, ne sont pas des inégalités problématiques en soi dans une société forcément hétérogène, **mais peuvent être considérées comme injustes, si elles ne permettent pas** à tout un chacun, à commencer par les plus jeunes, **de saisir et de réaliser des opportunités**, des rêves et projets légitimes, chéris par les uns et les autres, et de matérialiser l'égalité des chances. »

- (STATEC, Rapport Cohésion sociale 2018, p. 11)

Im Sinne einer gerechten
Auslese lautet die
Prüfungsaufgabe für alle
gleich: «Klettern Sie auf
einen Baum!»



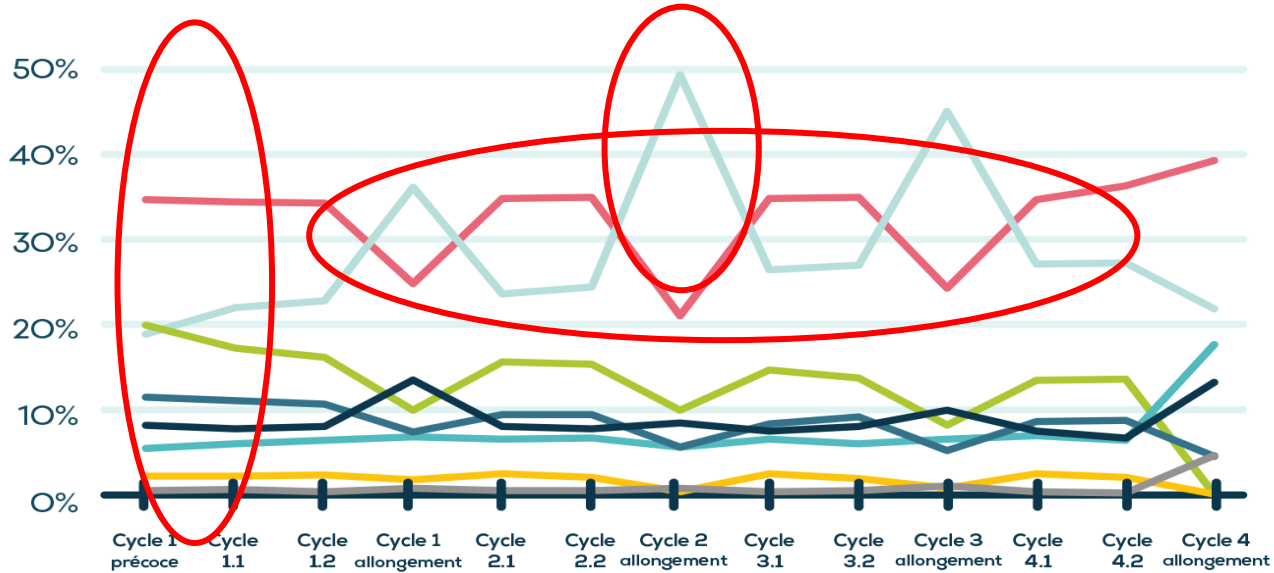
Principaux constats (rappel)

- déterminisme socio-économique
- sélectivité linguistique
- creusement *social gap*
- ancrage dès cycle 2
- persistance

Rapport thématique « rétrospectif » ONQS 2020



Contexte des différents classes de l'enseignement fondamental





oejas

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

LES RESSOURCES D'ENSEIGNEMENT

« La » réponse à tout en matière d'inégalités scolaires ?



Contingent et indice social

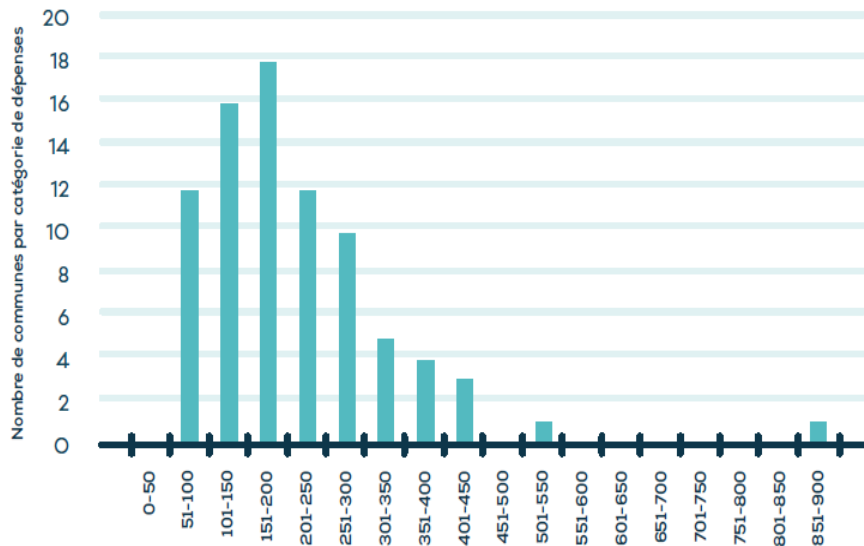


Évolution des ressources
d'enseignement direct

- Réforme 2009 : remédier aux Perspective équité:
distorsions entre communes
- Mécanisme de répartition
▪ Contingent: par élève → égalité
cohérent et robuste des communes →
équité
- ressources enseignantes entre
communes
 - Transition: 2010-2019
 - Extraordinaire: Ministère
- Compensation +0-20% p.r. SES
→ **Utile et nécessaire,**
faible
mais insuffisant...



Contingent et indice social : limites



Dépenses pour matériel informatique par élève (par catégorie de 50 euros)



Variation indice social pour différentes communes choisies
Source: Syvicol

- Besoins effectifs
- Évolution de la composition scolaire
- Petites communes/écoles
- Nouveaux projets

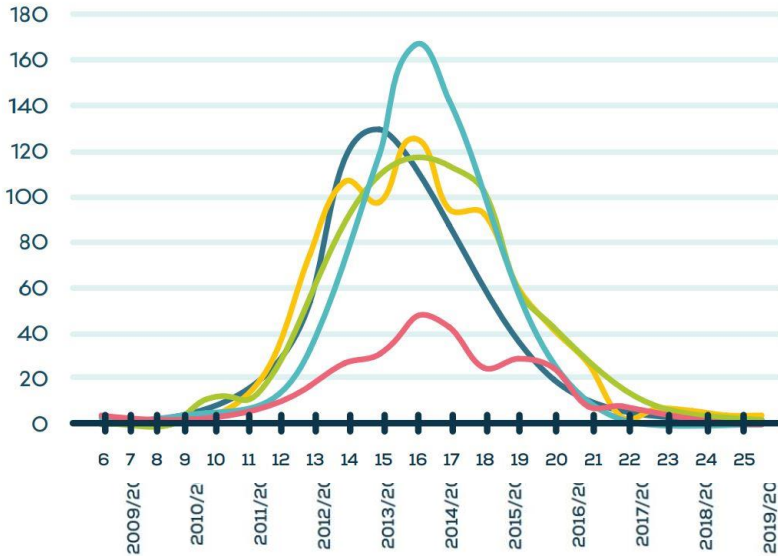
Au sein des communes:

- Dilution du complément
- Égalité/équité entre écoles

Limitation aux ress. enseignantes



Taille des classes



Perspective inégalités scolaires:

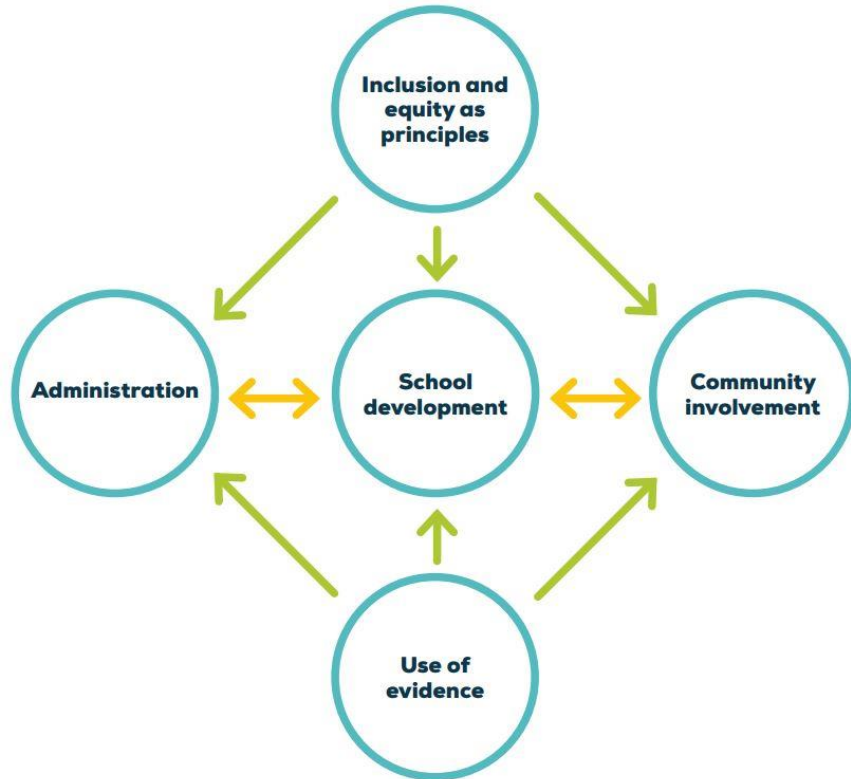
→ une diminution non-différenciée et non-ciblée de la taille des classes est inadaptée

Ciblage sur ...

- Établissements part. défavorisés
- C1 binôme avec éducateur (cf. CP)
- C2
- appui et soutien



Pilotage et direction des établissements scolaires



Gouvernance complexe

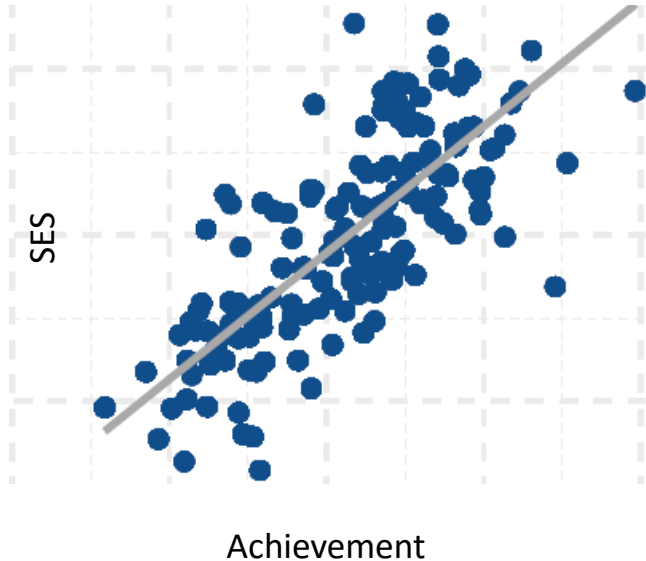
- Adhésion des enseignants
- *Schulleitung*
- Commune
- Menje-Direction régionale
- Services d'appui et de soutien, services transversaux

Développement scolaire

- encore embryonnaire
- prise en compte des inégalités scolaires



Cibler les écoles particulièrement exposées



Programmes d'intervention et de soutien

- projets-pilotes
- contrat d'objectifs et de moyens

Complément de ressources lié à

- approche éducative adaptée
- appui individualisé
- travail communautaire
- réseau avec l'éducation non formelle
- etc.



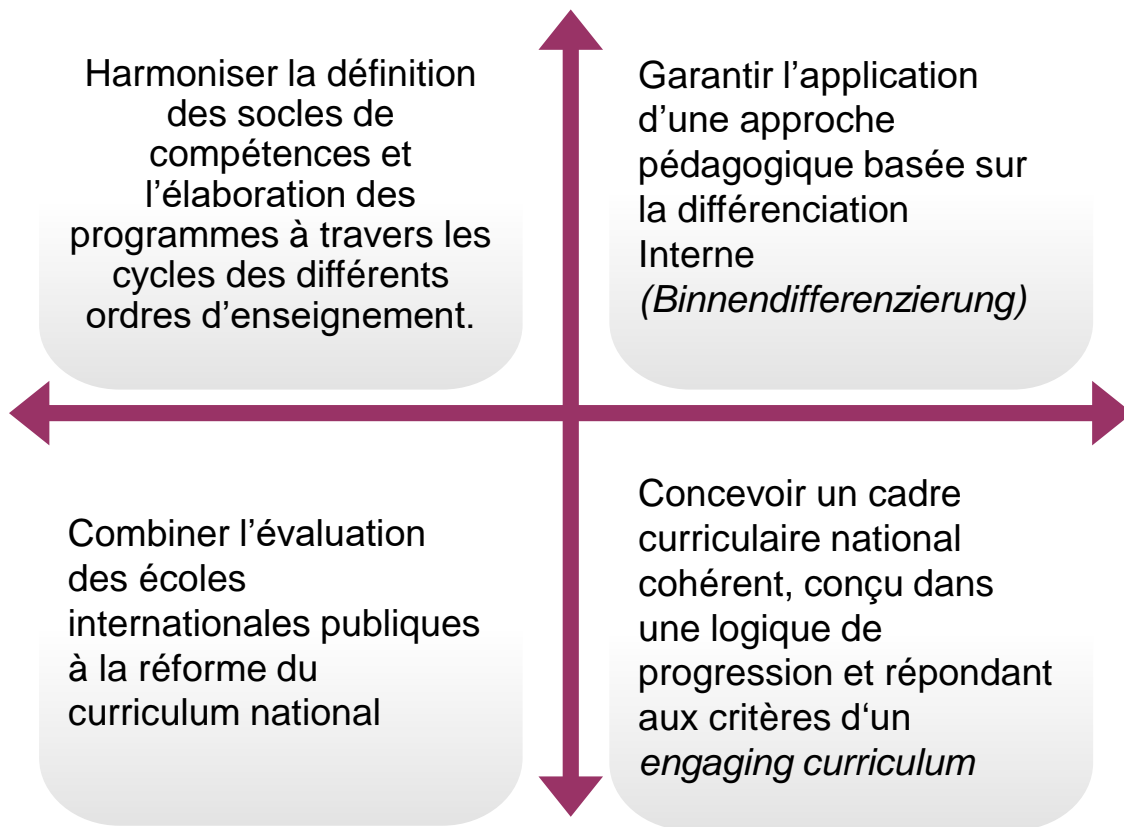
oejas

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

LE CURRICULUM ET LA STRATIFICATION comme « vis d'ajustement »



Recommandations et réflexions





Conception et cohérence du curriculum linguistique



Différenciation des
niveaux
d'apprentissage
des langues
vs. Équilinguisme
(à l'instar des
écoles
européennes)

Critique à la
„Sprungbrett-
funktion“ du
Luxembourgeois
sans ancrage
curriculaire
correspondant



Cohérence de
l'alphabétisation en
allemand
& diversification
par
l'alphabétisation en
français

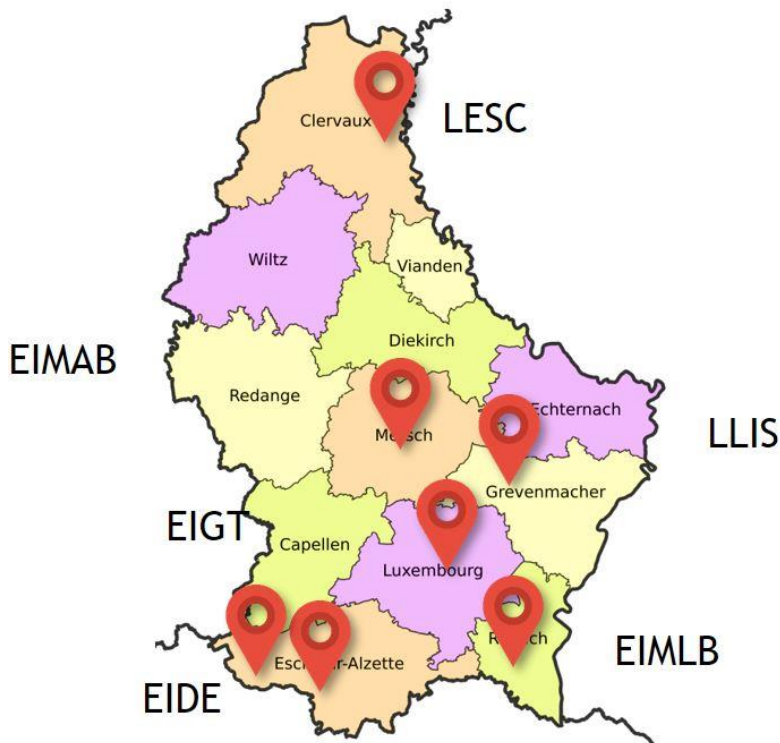




Écoles internationales publiques

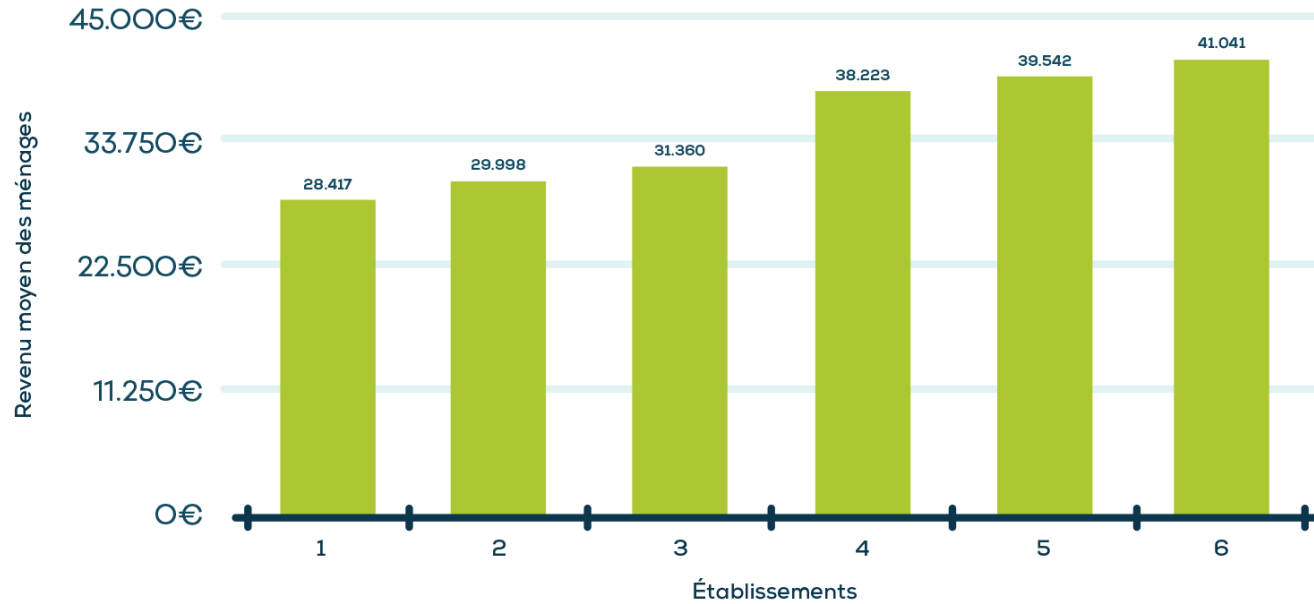
Comparaison avec « écoles standards »
→ EF 2016/17-2019/20 sur 4 EIP

Différences structurelles (orientation,
gouvernance, direction, transitions,
enseignement des langues)



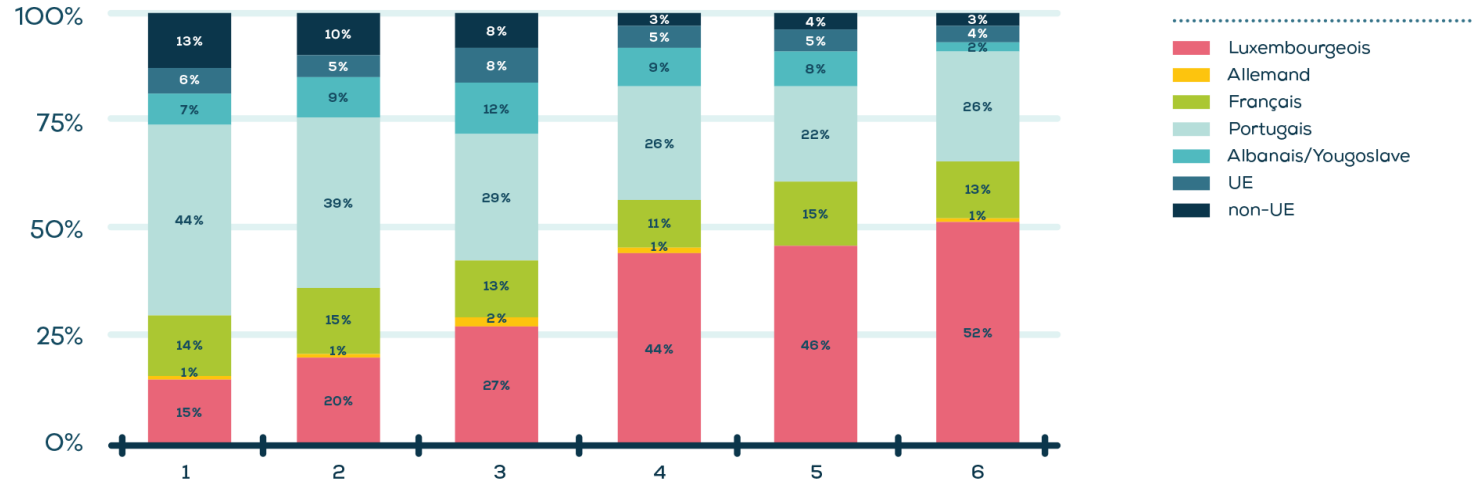


Comparaison revenu ménage





Comparaison 1ère langue parlée



Première langue des élèves par type d'établissement en % – 2016-2019



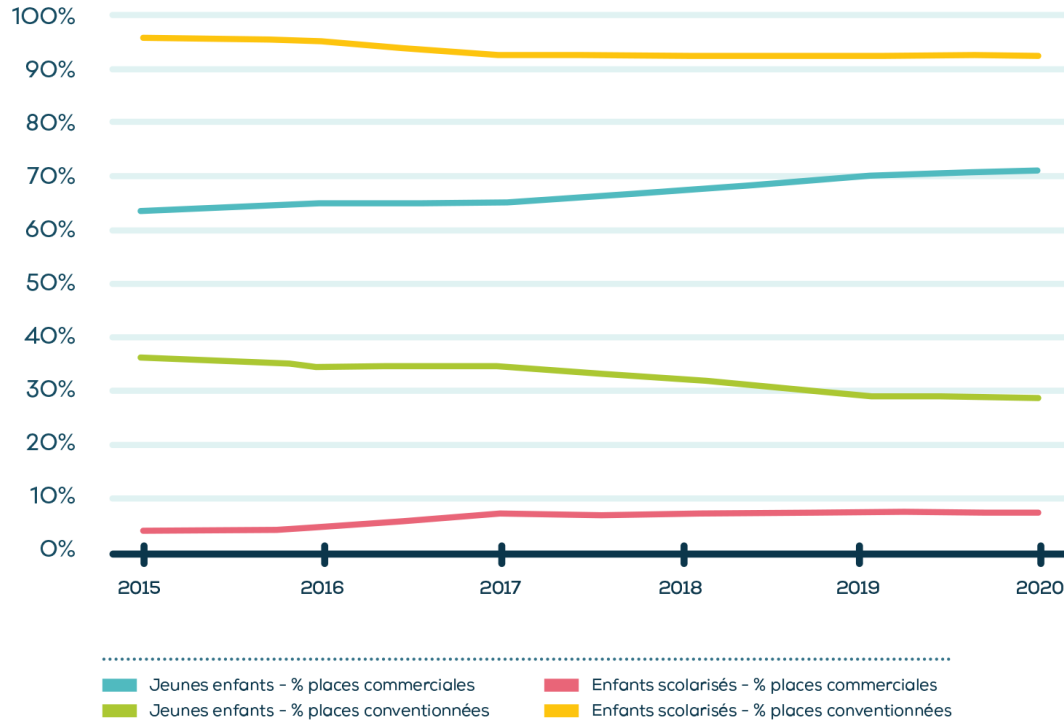
oejas

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

ÉDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE unies contre les inégalités ?



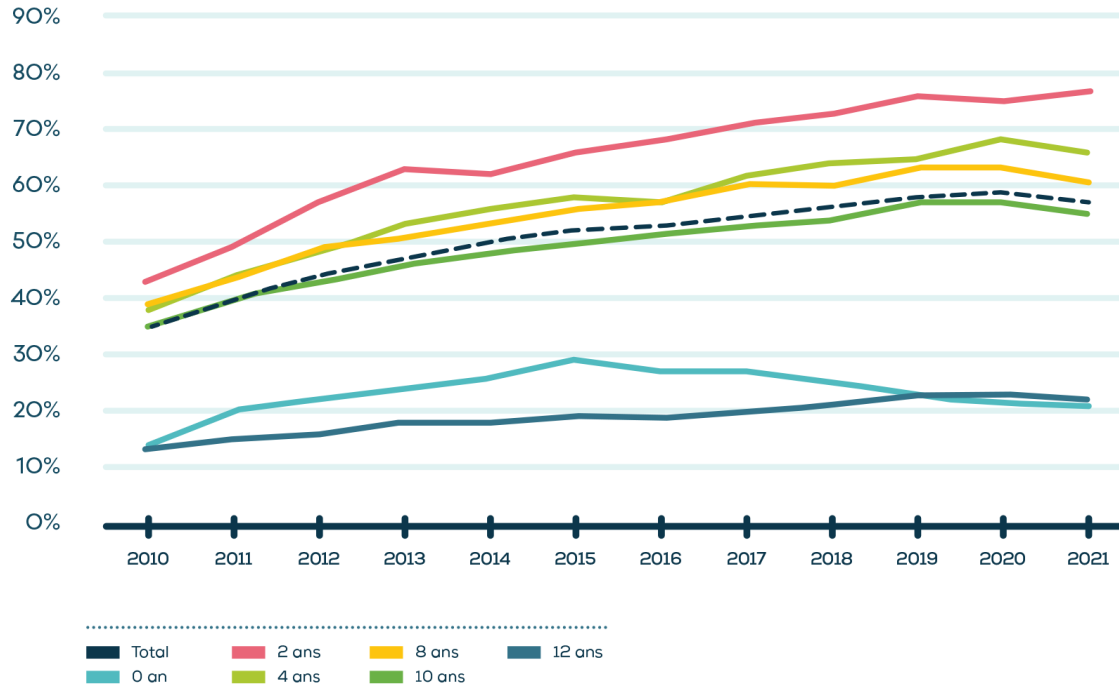
Évolutions de l'offre



Évolution de l'offre conventionnée et commerciale des services d'éducation et d'accueil de 2015-2020



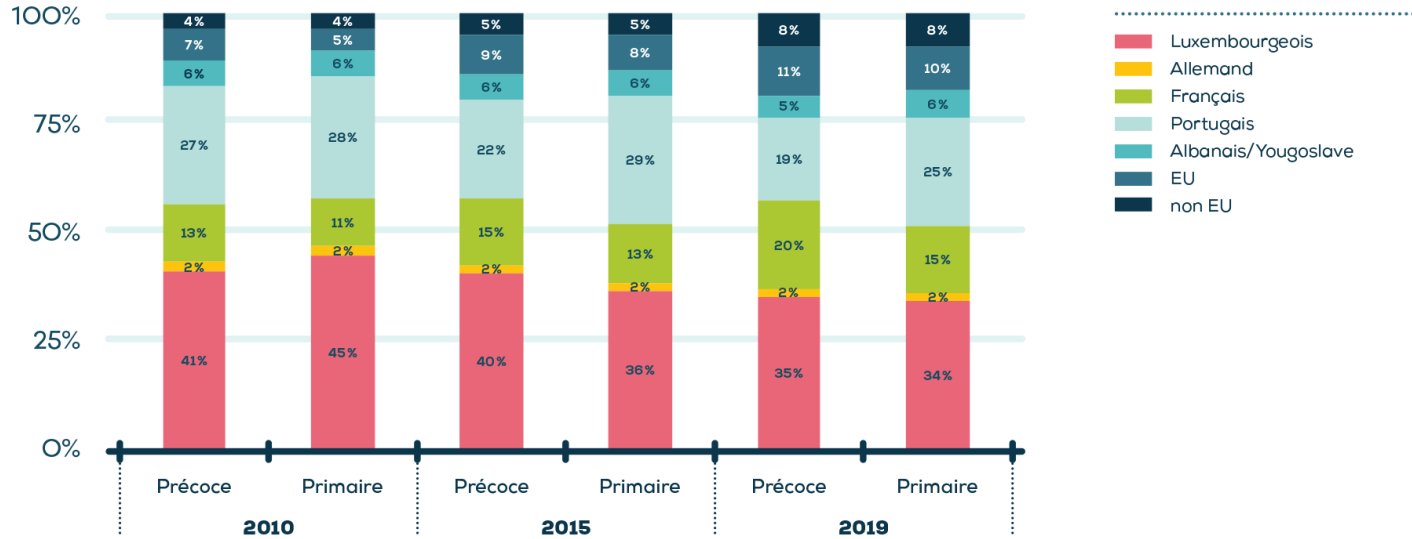
Tendances pour le recours au CSA



Évolution du recours au CSA en fonction de l'âge des enfants – 2010-2021



Éducation précoce

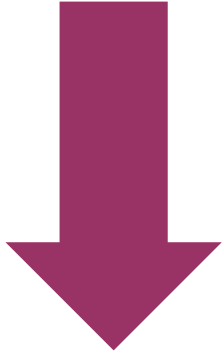


Répartition de la 1ère langue parlée pour les élèves de l'éducation précoce comparés aux élèves de l'école fondamentale obligatoire
 Evolution des revenus moyens par ménage pour les élèves de l'éducation précoce comparés aux élèves de l'école fondamentale obligatoire



Enseignement fondamental & Service accueil et éducation

- **Evolution et perspective?**



Readying for school

Strong and equal partnership

Vision of a meeting place

« Ganztags... » ?

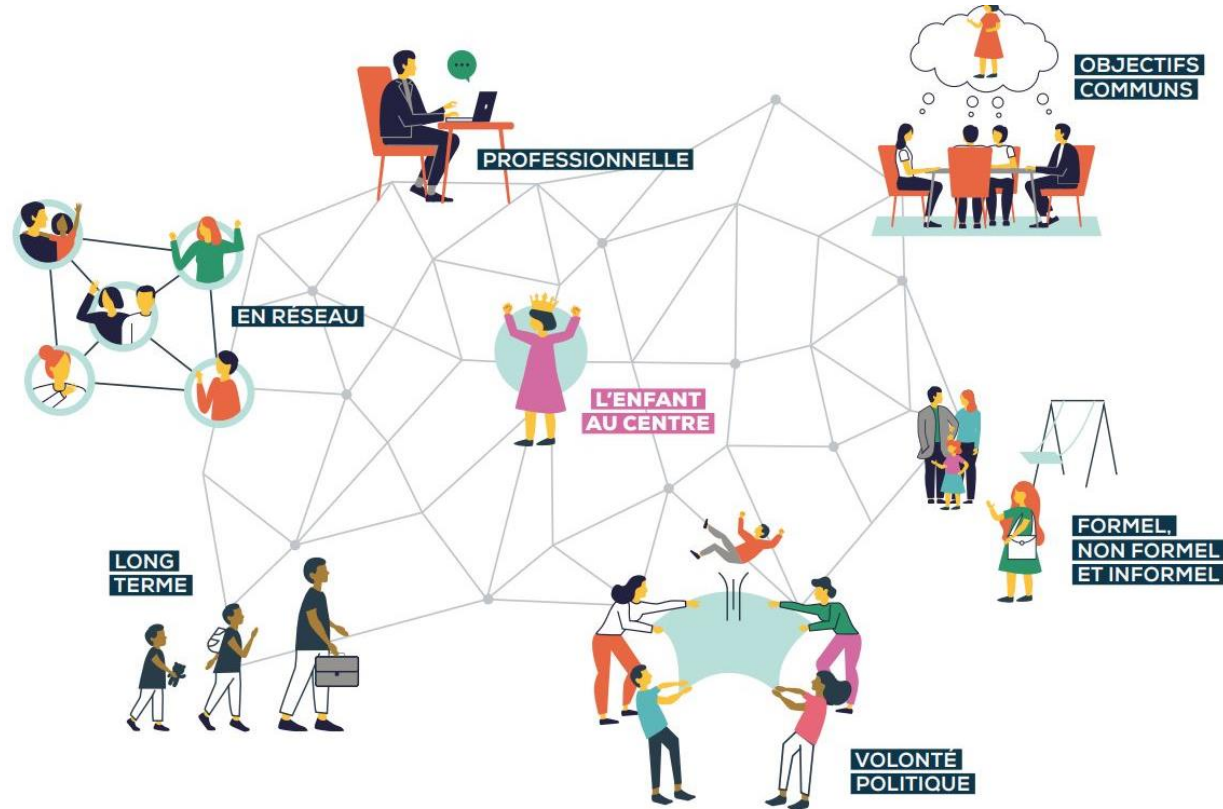
Coopérations éducatives
« Bildungslandschaften »

Une perspective
nationale?



Recommandations et réflexions

- **Garantir l'accès** à un encadrement à journée continue, y inclus l'enseignement précoce, et assurer sa **promotion active** auprès de la population défavorisée
- Promouvoir une **offre intégrée** d'éducation et d'accueil se basant sur la **coopération** des équipes éducatives et le **rapprochement** des approches pédagogiques
- **Stimuler la recherche** sur le rôle de l'éducation non formelle dans la lutte contre les inégalités



EQUALITY, EQUITY AND INCLUSION



No action



Equality



Equity



Inclusion



oejas
OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

Merci pour votre attention